

# L'usage excessif du smartphone a un impact direct sur la réussite

Des chercheurs de l'UGent et de l'UAntwerpen démontrent l'existence d'un lien entre usage intensif des téléphones intelligents et insuccès à l'université.

ERIC BURGRAFF

Nos analyses sont les premières au monde à indiquer qu'une utilisation trop intensive des smartphones conduit à des résultats d'examens moins élevés ! Des chercheurs de l'UGent et de l'UAntwerpen viennent de publier une enquête qui va faire mouche, et dans les institutions d'enseignement supérieur, et dans toutes ces familles où grandissent des étudiants vissés, plus que de raison, sur leur smartphone.

Alors que la présence de ce bijou de technologie dans les auditoriums est un phénomène relativement récent, ils ont voulu vérifier l'existence d'un lien entre résultats et utilisation du téléphone intelligent. Pour y parvenir, ils ont, durant le premier trimestre d'une année, interrogé près de 700 nouveaux inscrits. Les étudiants devaient apporter des précisions sur la fréquence avec laquelle ils utilisent leur smartphone pour neuf activités différentes : lire des e-mails, rechercher des informations, prendre des photos... Les chercheurs ont ensuite comparé l'intensité de l'usage du téléphone avec les résultats produits à la session de janvier. Plus précisément, ils ont établi une moyenne et se sont intéressés de près aux résultats de ceux qui s'en éloignent. « Les analyses ne laissent



5

aucun doute », assurent-ils. « Les étudiants qui passent plus de temps que la moyenne sur leur smartphone obtiennent des résultats d'examens moins élevés que les étudiants qui déclarent un usage inférieur à la moyenne. » L'écart entre les deux catégories peut faire toute la différence dans une session d'examens : en moyenne 1,1 point sur 20.

#### Echec en hausse

Mieux – ou pire –, l'emploi du smartphone influence directement le

L'ensemble de l'étude est confirmé par l'usage précis du smartphone durant les cours ou les périodes d'étude : alors que les étudiants interrogés vérifient leur smartphone en moyenne trois à cinq fois par leçon, les chercheurs ont établi que ceux qui se situent dans la fourchette haute présentent des résultats d'examens moins bons que ceux qui sont dans la fourchette basse.

nombre d'examens ratés : les étudiants moins accros au smartphone réussissent environ sept examens sur dix tandis que leurs collègues davantage rivés à leur petit écran n'en valident « que » six sur dix.

Les chercheurs notent l'intérêt de l'outil pour le travail collectif ou la collecte d'informations, mais ils ne se disent pas surpris par leur démonstration. En effet, « des travaux précédents ont montré que les étudiants voient leur smartphone comme une source de relaxation plutôt que comme un outil de travail », indique Simon Amez, doctorant à l'UGent. Il en profite pour pointer l'impact du phénomène « Fomo » (acronyme de « fear of missing out » ou « peur de rater quelque chose ») : « Basculer constamment

entre étude et smartphone provoque surcharge cognitive et inefficacité. »

A l'UGent toujours, le professeur Stijn Baert rappelle que l'utilisation importante des smartphones influence également la qualité du sommeil, dont il n'est plus à démontrer l'intérêt en période d'examens. Suncica Vujic, sa collègue de l'UAntwerpen, conclut : « Le rapport négatif entre l'utilisation du smartphone et les résultats avait jusqu'ici résisté à toutes les analyses. Les nôtres sont les premières au monde à démontrer qu'une utilisation plus intensive du smartphone conduit réellement à des résultats scolaires détériorés : il existe un lien direct, et pas seulement une corrélation mêlée à d'autres caractéristiques propres à chaque étudiant. »

## Pas de nouveaux points APE accordés pendant deux ans

La ministre Morreale planche sur une réforme. Elle sauve les CDD mais gèle le dispositif. Le CDH réclame plus de clarté.

ERIC DEFFET

Sous la houlette de Christie Morreale (PS), la ministre de l'Emploi, le gouvernement wallon compte bien mener à terme une réforme des aides à la promotion de l'emploi, les célèbres points APE. Ce dispositif finance 60.000 emplois dans le secteur non marchand et dans les pouvoirs locaux. Plus de 4.000 employeurs y ont recours.

La socialiste Eliane Tillieux puis le libéral Pierre-Yves Jeholet ont tenté de mettre de l'ordre dans cette politique qui pèse un milliard d'euros. En vain. Les tentatives du second ont provoqué la colère des personnes et des structures concernées. Aujourd'hui, Christie Morreale veut remettre l'ouvrage sur le mé-



Christie Morreale (PS) se donne deux ans pour une réforme. © MATHIEU GOLINVAUX.

tier, en privilégiant la concertation. On parle de deux ans de réflexion.

Que deviennent employeurs et employés ? La ministre a pris une décision forte pour les 10.455 travailleurs soutenus par des points APE dans le cadre de contrats à durée déterminée : une prolongation de ces contrats pour une durée de deux ans, le temps que la réforme envisagée soit d'application. Il n'y aura donc pas de casse sociale.

Mais le secteur des points APE est

très mouvant. Les employeurs (dont de nombreuses ASBL) continuent à déposer des demandes d'aide, qu'il s'agisse de nouveaux projets à soutenir ou de l'extension de projets existants. La procédure « historique » est toujours d'application : le ministre fonctionnel (Pouvoirs locaux, Culture...) donne un avis sur la demande de soutien et le ministre de l'Emploi la valide dans la foulée.

#### Besoins en évolution

Pierre-Yves Jeholet avait pris soin d'annoncer qu'aucune nouvelle demande de soutien ne serait acceptée jusqu'à la mise en place d'une réforme. Ce mardi en commission du parlement de Wallonie, Christie Morreale a annoncé qu'il en irait de même au cours des deux prochaines années. Le message à l'adresse des secteurs concernés est clair : pas de nouveau projet subsidié, pas d'extension de projet !

De quoi susciter l'émotion sur les bancs de l'opposition CDH, par la voix d'Alda Greoli : « Les besoins dans les secteurs sociaux, notamment, sont en constante évolution. Ils devront gérer

Des demandes d'aide vont affluer et la législation wallonne sera en porte-à-faux puisque le gel annoncé ne figure dans aucun texte

Alda Greoli Députée CDH

”

les réformes que les ministres vont adopter. On songe au handicap ou à la petite enfance. Des demandes d'aide vont affluer et la législation wallonne sera en porte-à-faux puisque le gel annoncé ne figure dans aucun texte. »

Dans son rapport 2018, le médiateur wallon note d'ailleurs l'embarras dans lequel il s'est trouvé quand le ministre Jeholet a décrété le même moratoire : les employeurs ne comprennent pas les raisons du refus qu'ils essuient. « Cette même incompréhension risque de se manifester à nouveau après l'annonce de la ministre Morreale », prévient Alda Greoli qui y voit même la source de recours contre la Région.

Pour l'ère Jeholet, le médiateur aurait préféré un correctif dans les textes officiels. Le CDH demande que le moratoire soit inscrit dans l'arrêté ministériel qui organise le dispositif, si nécessaire avec des exceptions pour des secteurs qui réclameraient une réponse rapide pour faire face à des besoins prévisibles. La ministre envisage plutôt de stopper les demandes dès leur réception par l'administration.

## ARCHÉOLOGIE

LES GRANDES CITÉS DE L'ANTIQUITÉ ENFIN RECONSTITUÉES !

Athènes, Rome, Pétra, Pompéi, Louxor, Palmyre... Découvrez les grandes cités du passé telles qu'elles étaient du temps de leur splendeur.



Temple de Priène aujourd'hui



Temple de Priène reconstitué

52<sup>e</sup> LIVRE  
PRIÈNE  
9,99€\*



20005428